Nations Unies A/67/885

Assemblée générale

Distr. générale
10 juin 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 75 de l'ordre du jour
Les océans et le droit de la mer

Lettre datée du 7 juin 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application de la résolution 66/231 du 24 décembre 2011, un atelier pour la région du Pacifique Sud-Ouest a été organisé, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, du 25 au 27 février 2013 à Brisbane (Australie), à l'appui de la première phase du premier cycle d'évaluation du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques. Je vous fais tenir ci-joint le rapport sur ses travaux (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 75 de l'ordre du jour.

(*Signé*) Gary **Quinlan**

13-36054 (F) 180613 180613

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 7 juin 2013 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du sixième atelier tenu sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies à l'appui du Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques

Brisbane (Australie), 25-27 février 2013

I. Aperçu général

1. Le présent rapport porte sur des informations essentielles pour le Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques, et pour le Groupe d'experts chargé d'élaborer le volet région du Pacifique Sud-Ouest de la première évaluation mondiale intégrée de l'état du milieu marin (ci-après « l'évaluation mondiale des océans »). Il rend compte des conclusions de l'atelier concernant la région du Pacifique Sud-Ouest, notamment les lacunes en matière d'informations, les capacités nécessaires à l'évaluation de l'état du milieu marin de la région, les suggestions relatives à la mise au point de l'évaluation mondiale, et les prochaines étapes de celle-ci. Ces observations sont tirées des différents exposés et comptes rendus de groupes de discussion, ainsi que de la séance de clôture de l'atelier. Les annexes au présent rapport fournissent d'autres précisions sur l'atelier et ses conclusions, notamment son ordre du jour, la liste des participants, le résumé des exposés et une analyse des évaluations existantes de l'état du milieu marin dans la région du Pacifique Sud-Ouest, y compris les comptes rendus des groupes de discussion[1].

II. Contexte : objectifs, historique et participants

2. Conformément aux recommandations formulées lors de la réunion tenue en juin 2011 par le Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme, et entérinées par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/231 en date du 24 décembre 2011, l'atelier pour la région du Pacifique Sud-Ouest, organisé sous les auspices de l'ONU à l'appui dudit Mécanisme, s'est tenu du 25 au 27 février 2013 à Brisbane (Australie).

3. L'atelier avait les objectifs suivants :

- Améliorer le dialogue entre les spécialistes des milieux marins issus des pouvoirs publics, des organisations intergouvernementales et des initiatives régionales;

[1] Les annexes au rapport peuvent être consultées sur le site Web de l'atelier (www.environment.gov.au/coasts/international/regularprocess/) et celui du Mécanisme (www.un.org/Depts/los/global_reporting/global_reporting.htm).

- Dresser un inventaire des évaluations de l'état des milieux marins sous les angles écologique et socioéconomique;
- Examiner les liens entre les évaluations, s'agissant notamment des principaux facteurs et de l'état des milieux marins;
- Recenser les besoins en matière de renforcement des capacités nécessaires aux fins des évaluations et envisager des mesures adéquates pour y répondre.

4. Le Gouvernement australien a accueilli l'atelier sur son territoire grâce au soutien technique et financier du pôle Biodiversité marine du Programme national de recherche sur l'environnement, de l'Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth, du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement, de l'Agence australienne pour le développement international, de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques (Secrétariat des Nations Unies), du Programme des Nations Unies pour l'environnement, des Gouvernements français et néo-zélandais, du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, de l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique et de l'organisation Conservation International.

5. Tuiloma Neroni Slade (Secrétaire général du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et Commissaire de l'océan pour la région du Pacifique) et Peter Harris (membre du Groupe d'experts créé en vertu du paragraphe 209 de la résolution 65/37 A de l'Assemblée générale) ont assumé la coprésidence de l'atelier. Travis Bover (Gouvernement australien) a coprésidé la troisième journée de travaux en l'absence de M. Slade. Ont participé à l'atelier des experts de 10 pays de la région du Pacifique Sud-Ouest, des experts de pays d'autres régions, de nombreuses organisations locales, régionales et internationales, et un membre du Groupe d'experts[2].

III. Déroulement de l'atelier

6. L'atelier s'est déroulé conformément à son ordre du jour[3].

7. La première journée a été consacrée à une série d'exposés visant à expliquer l'évaluation mondiale des océans et les modalités du volet consacré à la région du Pacifique Sud-Ouest.

8. La deuxième journée a été consacrée aux quatre groupes de discussion, auxquels les participants choisissaient eux-mêmes de se joindre, qui correspondaient aux quatre volets principaux de l'évaluation mondiale des océans : biophysique (partie III, chap. 4 à 7); sécurité qualitative et quantitative de l'alimentation (partie IV, chap. 10 à 15); socioéconomie (partie III, chap. 3 et 8, et partie V, chap. 17 à 30); et biodiversité marine (partie VI, chap. 34 à 43). Les groupes de discussion ont mené leurs travaux selon les orientations données afin de garantir la comparabilité des résultats, conformément aux objectifs de l'atelier.

---

[2] La liste des participants est disponible à l'adresse suivante : www.un.org/Depts/los/global_reporting/australia_2013/Participant_List.pdf.

[3] Disponible à l'adresse suivante : www.un.org/Depts/los/global_reporting/australia_2013/Workshop_Agenda.pdf.

9. Lors de la troisième journée, les groupes de discussion ont présenté les grandes lignes de leurs travaux. Après ces exposés, le Coprésident, Peter Harris, a récapitulé les modalités selon lesquelles les participants devraient poursuivre l'évaluation mondiale des océans, mis en relief les principaux résultats de l'atelier et prononcé la clôture de celui-ci.

IV. Lacunes en matière d'informations concernant la région du Pacifique Sud-Ouest

10. Un inventaire des principales sources d'information utiles à l'évaluation mondiale des océans a été dressé avant la tenue de l'atelier, ce qui a permis de recenser plusieurs lacunes au cours des exposés, des débats, des travaux des groupes de discussion et du débat de clôture, notamment dans les domaines suivants :

- Les incidences du déversement des cours d'eau sur le milieu marin, notamment en termes de volume d'eau douce et d'apport en nutriments;
- Les incidences socioéconomiques des afflux d'eau douce, de la hausse du niveau des mers, des effets d'El Niño et des modifications de la circulation océanique;
- La composition chimique des mers (pCO2, nutriments);
- Les phénomènes météorologiques;
- L'acidification des océans;
- Les effets cumulatifs des multiples agressions subies par le milieu marin;
- Des données à grande échelle concernant la production primaire, le cycle des nutriments, la couche superficielle et le plancton;
- Le fonctionnement des écosystèmes en haute mer;
- Des informations plus précises sur les processus biologiques et les écosystèmes des zones côtières;
- Les incidences socioéconomiques de l'évolution de la production primaire et d'autres paramètres ayant une influence sur les réseaux trophiques;
- Les incidences des perturbations multiples sur les taux de production de carbonates;
- La production de carbonates, notamment eu égard à la longévité des îles;
- Les données sur la pêche artisanale et côtière;
- Les données sur la pêche de loisir;
- Les incidences de la pêche industrielle sur l'écosystème;
- La connaissance et la quantification des bienfaits des écosystèmes dans la région;
- La connaissance des savoirs traditionnels et des usages culturels de l'océan dans la région;

- Les informations propres à la région concernant les transports maritimes et les ports (cette question fondamentale pour la région étant appelée à gagner en importance à l'avenir);
- Les hydrates de gaz (vus comme pouvant constituer un nouvel enjeu pour la région);
- La conservation de l'énergie thermique des océans (considérée comme pouvant constituer un nouvel enjeu);
- La résistance aux nouveaux impacts (impacts terrestres, surpêche, changements climatiques, catastrophes nationales);
- La répartition des herbiers et les tendances en la matière;
- Les données concernant les espèces de poissons sans intérêt commercial;
- La faune du milieu côtier : état, tendances et menaces, et informations sur les mammifères marins;
- Les requins : état et tendances;
- La nature et l'état de la biodiversité en haute mer.

11. L'analyse des évaluations du milieu marin existantes[4] a mis en lumière les sources d'information et les lacunes pour chaque chapitre de l'évaluation mondiale des océans, et donné d'autres informations utiles à la préparation de l'évaluation concernant la région du Pacifique Sud-Ouest. Elle recense les apports et les débats tenus au cours de l'atelier, et contient l'inventaire préliminaire qui avait été dressé avant l'atelier.

V. Moyens nécessaires à l'évaluation du milieu marin de la région du Pacifique Sud-Ouest

12. Sur la base des exposés, des débats en séance plénière et des travaux des groupes de discussion, les participants ont formulé les observations ci-après concernant les moyens nécessaires dans la région du Pacifique Sud-Ouest et les mesures à prendre pour répondre aux besoins :

- La réalisation d'évaluations mondiales de l'état du milieu marin doit être associée aux efforts en cours visant à appuyer les dispositifs régionaux (dirigés par le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement) et nationaux (dirigés par le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement) d'établissement de rapports sur l'état de l'environnement et de rationalisation des mécanismes correspondants. Le renforcement des capacités et d'autres formes de soutien à ces initiatives permettront à la région de mieux contribuer au Mécanisme et d'en tirer davantage profit;
- Les évaluations mondiales de l'état du milieu marin devraient être réalisées de façon à offrir des possibilités de mentorat et d'apprentissage aux scientifiques et praticiens moins expérimentés;

[4] Disponible à l'adresse suivante : www.un.org/Depts/los/global_reporting/australia_2013/Analysis_assessments.pdf.

- Il est nécessaire de faciliter activement la participation des praticiens issus des pays et territoires insulaires du Pacifique à la réalisation d'évaluations mondiales de l'état du milieu marin, notamment en améliorant la communication afin de veiller à ce qu'ils sachent qu'ils ont la possibilité d'y participer, en les aidant à s'inscrire au Comité d'experts, en mobilisant un appui pour leurs activités et en obtenant une reconnaissance formelle du travail accompli;
- Il existe une grande quantité de données et d'informations, mais celles-ci sont souvent difficiles à repérer ou à obtenir. Le renforcement des capacités régionales et nationales de stockage, de partage et d'interrogation des données et informations et d'accès à celles-ci faciliterait la conduite des évaluations mondiales et contribuerait à la réalisation des objectifs régionaux et nationaux;
- Le manque de ressources pèse lourdement sur la capacité de la région de contribuer à la réalisation des évaluations mondiales. On pourrait régler en partie ce problème en changeant la nature, la portée et les modalités de l'élaboration des évaluations de manière que celles-ci contribuent plus clairement à la réalisation des objectifs nationaux et régionaux, parallèlement à l'objectif consistant à produire un rapport mondial. Ainsi, l'évaluation mondiale pourrait, par exemple, fournir des informations propres à la région, tout en donnant accès aux données sous-jacentes;
- La région disposant de moyens limités pour s'investir dans la réalisation de l'évaluation mondiale, l'étape de l'examen pourrait être l'occasion pour elle de veiller à ce que l'évaluation tienne bien compte des informations et perspectives régionales, peut-être en organisant un deuxième atelier ou en créant un réseau rassemblant les praticiens intéressés. De même, il pourrait être utile d'aider une organisation pertinente de la région du Pacifique à faciliter et coordonner l'action régionale en cours.

VI. Suggestions pour la mise en œuvre de l'évaluation mondiale des océans

13. Tout au long de l'atelier, on s'est demandé comment faire en sorte que l'évaluation mondiale des océans soit la plus utile possible, non seulement à l'échelle mondiale, mais aussi aux niveaux régionaux et nationaux. Les principales observations fondamentales faites à cet égard sont les suivantes :

- L'évaluation mondiale des océans doit fournir des informations qui soient accessibles et utilisables. Il convient d'envisager de produire des outils de communication plus concis et axés sur les politiques, de présenter des analyses ventilées par régions et de mettre au point des mécanismes permettant de faciliter l'accès aux données et informations sous-jacentes;
- L'évaluation et l'établissement de rapports à l'échelle mondiale devraient être mis en rapport avec les processus correspondants à l'échelle régionale et nationale, et appuyer ces activités. Cela renforcerait l'efficacité, la qualité et les résultats à tous les niveaux, et permettrait d'assurer l'adhésion des pays insulaires du Pacifique au Mécanisme;
- Le processus d'élaboration des évaluations mondiales de l'état du milieu marin devrait être conçu de façon à optimiser les possibilités de renforcement des capacités, par exemple en facilitant le mentorat et les partenariats, en renforçant les activités nationales et régionales existantes et en tirant parti de celles-ci;

- L'un des grands objectifs de la première évaluation mondiale sera de recenser les lacunes en matière de connaissances et de placer leur élimination parmi les priorités, ce qui supposera la prise de décisions de principe;
- Une part importante du travail d'évaluation et d'établissement de rapports consiste non à produire de nouvelles données, mais à faire une nouvelle synthèse des évaluations existantes. L'évaluation mondiale des océans peut mettre ce problème en évidence et définir les domaines dans lesquels de nouvelles données devraient être produites en priorité;
- Une fonction essentielle de l'évaluation mondiale est d'accroître l'importance qui est accordée aux océans dans l'action mondiale en faveur du développement durable et de renforcer le rôle unique des petits États insulaires en développement dans la gestion d'une grande part des océans du monde, ce qui est particulièrement pertinent pour la région du Pacifique Sud-Ouest;
- Les rapports établis dans le cadre de l'évaluation mondiale de l'état du milieu marin gagneraient beaucoup en utilité s'ils présentaient, outre l'évaluation de l'état actuel des océans, une étude des tendances et des perspectives d'avenir dans ce domaine.

VII. Prochaines étapes de la réalisation de l'évaluation mondiale des océans

14. Les conclusions de l'atelier seront communiquées au Groupe d'experts, qui s'en inspirera pour établir la partie de l'évaluation mondiale des océans qui concerne la région du Pacifique Sud-Ouest. Les grandes étapes de cette évaluation seront les suivantes :

- Nouvelles nominations, par les États, de membres du Comité d'experts;
- Préparation de documents de travail pour chaque chapitre;
- Préparation des ébauches des différents chapitres à partir des documents de travail (d'octobre 2013 à mars 2014);
- Élaboration de la première ébauche de la première évaluation mondiale des océans (avril et mai 2014);
- Examen par les pairs et ajustements (de juin à août 2014);
- Ébauche finale (septembre 2014);
- Présentation au Groupe de travail spécial plénier sur le Mécanisme (décembre 2014);
- Publication (février 2015).

15. Les participants ont été priés de transmettre toutes sources d'informations ou tous noms d'experts supplémentaires à Travis Bover (regularprocessSWPAC@environment.gov.au) en vue de leur inclusion dans le présent rapport. Ils ont également été encouragés à se joindre au Comité d'experts et, s'ils étaient sélectionnés par le Groupe d'experts, à participer à l'élaboration de la partie de l'évaluation mondiale des océans qui concerne la région du Pacifique Sud-Ouest.